

POLITIQUE JEUNESSE DU CANADA

UN ENGAGEMENT ENVERS LES JEUNES CANADIENS

Le gouvernement du Canada se fondera sur les principes suivants :



les jeunes ont le droit d'être entendus et respectés



les jeunes ont le droit à un accès équitable aux possibilités et aux soutiens



lorsque les jeunes atteignent leur plein potentiel, tous les Canadiens en profitent

Le gouvernement du Canada :

créera des possibilités intéressantes pour permettre aux jeunes voix de se faire entendre et respecter

fournira des mesures de soutien accessible qui satisfont aux besoins en évolution des jeunes

tout en tenant compte des priorités identifiées par les jeunes :

Leadership et impact

Santé et bien-être

Innovation, compétences et apprentissage

Emploi

Vérité et réconciliation

Environnement et lutte contre les changements climatiques

Tous les quatre ans, le gouvernement du Canada s'engagera à la diffusion d'un rapport sur l'état de la jeunesse avec un accent sur les jeunes autochtones.